

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**prolongé de quatre ans un programme de prévention sismique
« mitigation des séismes »**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Berclaz, Philippe

Citations préféré

Berclaz, Philippe 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: prolongé de quatre ans un programme de prévention sismique «mitigation des séismes»*, 2005. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 18.04.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Infrastructure et environnement	1
Protection de l'environnement	1
Dangers naturels	1

Abréviations

ETH Eidgenössische Technische Hochschule

EPF École polytechnique fédérale

Chronique générale

Infrastructure et environnement

Protection de l'environnement

Dangers naturels

ACTE ADMINISTRATIF
DATE: 17.01.2005
PHILIPPE BERCLAZ

Le Conseil fédéral a décidé de ne pas créer un article constitutionnel conférant à la Confédération la compétence nationale d'organiser la prévention parasismique. Il a **prolongé de quatre ans un programme de prévention sismique « mitigation des séismes »** (atténuation des effets) lancé en 2000. Il comprend le contrôle des normes parasismiques, un inventaire des ouvrages à sécuriser, l'application du concept d'intervention en cas de gros séisme et la résistance particulière d'installations d'urgence (transports, télécommunications, soins et secours). En outre, sur la base d'une nouvelle carte des risques sismiques établie par l'EPFZ, le Conseil fédéral a publié des recommandations de constructions. Ces normes ne sont toutefois pas contraignantes et leur application demeure du ressort des cantons.¹

1) Lib. 13.1.05; LT, 17.1.05.